

Séjour d'exception dans le Tyrol

Découverte culturelle et art de vivre dans le Tyrol, visite de châteaux, abbayes et villages pittoresques

Séjour 5 jours



Le Tyrol, écrin naturel pour de nombreux châteaux, abbayes et villages pittoresques, offre un cadre apaisant de montagnes et d'alpages, propice au ressourcement. L'ancienne Rhétie romaine, devenue comté sous les Carolingiens, échut ensuite aux Habsbourg. L'empereur Maximilien Ier, époux de Marie de Bourgogne et grand-père de Charles Quint, chérissait la région et particulièrement Innsbruck, où il fit édifier le fameux petit toit d'or, ainsi que la Hofburg, remaniée ensuite sous Marie-Thérèse. Villages typiques tels que Rattenberg ou Alpbach; églises baroques, châteaux aux

arcades ornées de fresques, maisons multicolores parées de fleurs, émaillent cette pépite d'or vert qu'est le Tyrol. Vous y savourerez **découvertes culturelles, détente dans un hôtel 4* et gastronomie locale.**

Le programme de ce voyage vous propose l'accompagnement d'un **conférencier hédoniste** et un **rythme étudié, alternant visites culturelles et temps libres.**

Quelques points forts :

- un petit groupe de 8 à 16 participants ;
- un hébergement 4* à quelques pas du cœur historique d'Innsbruck ;
- un dîner dans l'un des meilleurs restaurants de la ville ;
- une pause gourmande au café Munding, l'une des plus anciennes pâtisseries du Tyrol autrichien.

Journée 1

Vol Paris / Munich, Innsbruck

Vol Paris / Munich sur compagnie régulière dans la matinée.

Puis, nous prendrons la route en direction d'Innsbruck (*environ 160 km*).

Déjeuner libre en cours de route.

Arrivée à Innsbruck dans l'après-midi et dépôt des bagages à l'hôtel.

Nous débuterons notre découverte d'Innsbruck sous forme de promenade en débutant par la célèbre **Maria-Theresien Strasse**, son arc de triomphe érigé en 1765, et ses maisons aux façades colorées. Innsbruck, c'est également de nombreux palais, des cours de style Renaissance, la Maison Helbling et l'ancien Hôtel de Ville (*visites extérieures*).

Dîner à l'hôtel et nuit à Innsbruck.

Journée 2

Abbaye de Stams, Innsbruck : ville impériale

(Environ 80 km)

Ce matin, nous visiterons l'**abbaye cistercienne de Stams**. Fondée au XIII^e siècle par Elisabeth de Bavière et reconstruite au XVIII^e siècle dans le style baroque, l'abbaye abrite un arbre de vie au maître-autel et une salle des princes ornée de belles fresques.

Retour à Innsbruck en fin de matinée.

Déjeuner libre.

L'après-midi sera dédié au passé impérial d'Innsbruck et tout d'abord le **palais impérial**, château médiéval remanié par Maximilien Ier et reconstruit, en 1770, dans le style rococo selon les souhaits de l'impératrice Marie-Thérèse. Nous visiterons ses salons et appartements, la salle d'apparat consacrée à la monarchie des Habsbourg, ainsi qu'une **grande salle des fêtes** ("Riesensaal"), qui présente un superbe plafond orné de fresques peintes par Franz Anton Maulbertsch.

Nous découvrirons ensuite la **Hofkirche** (église de la cour). Nous nous rendrons jusqu'à l'étonnant monument funéraire de Maximilien Ier, entouré de "bonshommes noirs", statues de bronze représentant ses proches et fidèles, et veillant sur le

tombeau inoccupé de l'empereur qui fut inhumé à Wiener Neustadt. Puis, nous partagerons une **pause gourmande au café Munding**, l'une des plus anciennes pâtisseries du Tyrol.

Enfin, nous passerons devant le **Petit toit d'or** (*visite extérieure*), l'un des emblèmes de la ville, construit à la fin du XVe siècle par Nikolaus Tübing à l'occasion du mariage de Maximilien Ier et de la princesse Bianca Maria Sforza de Milan. Il doit son nom aux deux mille cinq cents bardeaux de cuivre dorés à l'or fin qui le constituent.

Dîner au restaurant Sitzwohl, l'une des meilleures tables de la ville. Nuit à Innsbruck.

Journée 3

Le château d'Ambras

(Environ 10 km)

Ce matin, nous nous rendons au **château d'Ambras**, ancienne résidence de l'archiduc Ferdinand II. Le site est composé d'un "**château haut**", Oberschloss, qui abrite les appartements et une galerie de portraits de la dynastie des Habsbourg, peints notamment par Cranach, le Titien, van Dyck et Velázquez. Notre visite se poursuivra dans la **salle espagnole** (salle des fêtes), ornée de stucs, qui conduit le visiteur au "**château bas**", Unterschloss, où est rassemblée une collection d'orfèvrerie et d'armures.

Déjeuner libre.

Cet après-midi, de retour à Innsbruck, nous visiterons la **cathédrale Saint-Jacques**, édifiée au début du XVIIIe siècle et qui recèle un chef-d'œuvre de **Lucas Cranach l'Ancien**, *La Vierge du Bon Secours*. Les fresques de ses voûtes et les stucs sont l'œuvre des frères Asam.

Dîner et nuit à Innsbruck.

Journée 4

Les villages tyroliens typiques d'Alpbach et de Rattenberg

(Environ 110 km)

Nous prendrons la route en direction des villages tyroliens. **Alpbach** peut s'enorgueillir des titres du "plus beau village d'Autriche" et "plus beau village fleuri d'Europe". Ses chalets typiques et ses forêts de sapins composent un superbe paysage de carte postale. Puis nous nous rendons à **Rattenberg**, petit bourg médiéval charmant aux ruelles piétonnes, aux petits ponts en bois fleuris, et dont la rue principale présente de belles façades ornées de stucs. Jusqu'au XVIIe siècle, la cité s'est développée grâce à ses mines d'argent. Aujourd'hui, l'artisanat de verrerie et l'église paroissiale Saint-Virgile, de style gothique, constituent l'un de ses principaux attraits.

Déjeuner libre en cours de visite.

De retour à l'hôtel, un **temps libre** permettra à ceux qui le souhaitent de profiter des installations de l'hôtel, notamment son **espace bien être avec piscine intérieure**, ou flâner dans la ville.

Dîner au restaurant et nuit à Innsbruck.

Journée 5

Innsbruck, vol retour Munich / Paris

(Environ 160 km)

Ce matin, nous visiterons le **musée des arts et traditions populaires**, musée ethnographique régional dont la mise en scène émérite présente des maquettes de fermes, des reconstitutions de "Stuben", des salles de séjour traditionnelles, des crèches tyroliennes, une collection d'art religieux et des œuvres issues de l'art gothique tyrolien des XIVe et XVe siècles, dont des peintures de Michael Pacher.

Déjeuner libre.

Puis, transfert à l'aéroport de Munich et vol de retour vers Paris.

N.B. : le choix des cafés et restaurants est susceptible de modification.

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Les tarifs de ce voyage sont en cours de préparation.

Ce programme comprend :

- le transport aérien sur compagnie régulière ;
- les taxes d'aéroport ;
- les transferts aéroport / hôtel / aéroport en autocar privé et pendant les principales excursions ;
- l'hébergement en hôtel 4*, avec les petits-déjeuners ;
- la demi-pension (hors boissons) ;
- un goûter dans un grand café de la ville ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes ;
- les entrées dans les sites mentionnés dans le programme ;
- le port des bagages ;
- un système d'oreillettes pendant toute la durée du voyage pour un meilleur confort lors des visites (à partir de 10 personnes) ;
- l'assistance-rapatriement.

Ce programme ne comprend pas :

- les repas mentionnés "libres" ;
- les boissons ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs ;
- l'assurance facultative annulation, bagages et interruption de séjour.

Temps libres : les activités suggérées ne sont pas incluses dans votre forfait sauf mention contraire. Il vous revient de les réserver sur place auprès de l'hôtelier si les services sont fournis par ses soins (spa, massage, activités sportives, etc...) ou auprès des prestataires locaux pour les activités extérieures (musées, etc...). Votre conférencier pourra vous assister dans vos démarches dans la mesure de ses possibilités.

Certaines activités peuvent être réservées avant votre départ sur les sites internet proposant ces activités, néanmoins nous vous recommandons d'attendre la garantie du départ pour effectuer vos réservations.

Intermèdes décline toute responsabilité en cas de non disponibilité, de mauvaise exécution des services ou en cas d'accident.

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Autriche - Innsbruck - **Innsbruck 4★**

Cet établissement est situé en plein cœur du centre historique d'Innsbruck. Les chambres disposent de tout le confort moderne (climatisation, télévision, mini-bar, coffre-fort, sèche-cheveux, etc.). Un espace bien-être (deux espaces spa et piscine intérieure) et un restaurant sont à la disposition de ses hôtes.

<http://www.hotelinnsbruck.com>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,5 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit).

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurincoco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Allemagne

Office de tourisme : pour en savoir plus sur les **traditions et coutumes allemandes**, et vous informer sur les villes et régions que vous avez choisi de visiter avec Intermèdes, le site de l'Office national allemand du tourisme www.germany.travel est un précieux outil d'information.

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour entrer et séjourner en Allemagne moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec l'Allemagne), il faudra demander un visa.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade d'Allemagne 13/15, avenue Franklin D.-Roosevelt 75008 Paris - Tel. : 01.53.83.45.00 - Site web :

<http://www.paris.diplo.de/>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire entre l'Allemagne et la France.

Climat et températures : le climat de l'Allemagne est de type continental, froid l'hiver, chaud et sec l'été. Au printemps et à l'automne, la douceur s'installe et les températures avoisinent 15-20°C. Prévoyez des vêtements confortables, un lainage et un vêtement de pluie par précaution, ainsi que des chaussures confortables.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance Maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Argent : l'Allemagne fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Electricité : le voltage et les prises sont identiques en Allemagne et en France.

Pour téléphoner en France : composez le 00 33 suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial). Exemple pour appeler Intermèdes : 00 33 1 45 61 90 90.

Bon à savoir : les restaurants ne servent pas d'eau en carafe. Si vous souhaitez disposer d'eau à table, il faut commander de l'eau minérale, moyennant un supplément, en précisant si vous la souhaitez plate ou gazeuse.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Info Covid

Une stratégie de réouverture des frontières a été mise en place par le gouvernement français sur la base des indicateurs sanitaires de chaque pays. Il en ressort une classification des pays (vert-orange-rouge) et, pour chacune de ces couleurs, les conditions de sortie du territoire français selon le statut du voyageur (vacciné/non vacciné/guéri)

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>.

Outre cette classification, chaque pays détermine ses propres conditions d'entrée en fonction du lieu de provenance du voyageur et de son lieu de résidence dans les semaines précédant le voyage.

Il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri ; pays de départ et pays de résidence). Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/allemande/#>
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>.

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays de destination et/ou rentrer sur le territoire français, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les sessions de prélèvements au cours du voyage. Le montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge, il est à noter toutefois que certains tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>.

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

Autriche

Formalités pour les ressortissants français : votre carte d'identité en cours de validité (ou votre passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Autriche moins de trois mois.

Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec l'Autriche), un visa est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade d'Autriche - 6, rue Fabert 75007 Paris - Tel : 01.40.63.30.63 - Site web : <http://www.amb-autriche.fr>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire entre l'Autriche et la France.

Climat et températures : le climat de l'Autriche est un climat continental, froid l'hiver, chaud et sec l'été. Au printemps (notamment en mai), les températures avoisinent 20°C.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels des vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement médical en cours, si tel était le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : l'Autriche fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Electricité : le voltage et les prises sont identiques aux voltage et prises françaises.

Pour téléphoner en France : composez le 00 33 suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial).

Retrouvez plus d'informations pratiques sur le site de l'Office national autrichien du tourisme : [Informations pratiques](#)

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Info Covid

Une stratégie de réouverture des frontières a été mise en place par le gouvernement français sur la base des indicateurs sanitaires de chaque pays. Il en ressort une classification des pays (vert-orange-rouge) et, pour chacune de ces couleurs, les conditions de sortie du territoire français selon le statut du voyageur (vacciné/non vacciné/guéri)

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>.

Outre cette classification, chaque pays détermine ses propres conditions d'entrée en fonction du lieu de provenance du voyageur et de son lieu de résidence dans les semaines précédant le voyage.

Il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri ; pays de départ et pays de résidence). Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/autriche/#>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>.

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays de destination et/ou rentrer sur le territoire français, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les sessions de prélèvements au cours du voyage. Le montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge, il est à noter toutefois que certains tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>.

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de [la chaîne météo](#) ou de [météo France](#).

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Étrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

Allemagne

Histoire

- *Histoire de l'Allemagne*, Jean-Paul Bled, éditions Fayard
- *Histoire de l'Allemagne, de la Germanie à nos jours*, Henry Bogdan, Perrin, collection Tempus
- *Mille ans d'Allemagne, Histoire et géopolitique du monde germanique*, Ernest Weibel, Ellipses
- *Histoire des Carolingiens*, Céline Isaïa, Seuil
- *L'Europe carolingienne* Geneviève Bührer-Thierry, Armand Colin
- *Frédéric le Grand*, Jean-Paul Bled, éditions Fayard
- *Allemagne et Empire au Moyen-âge*, Michel Parisse, Hachette
- *La Hanse : XIIe-XVIIe siècles*, P. Dollinger - Aubier
- *La guerre de Trente Ans, 1618 - 1648*, Henry Bogdan, Perrin,
- *La Guerre de trente ans*, Geoffroy Parker, Aubier,
- *Protestants et Catholiques en Allemagne 1648-1806*, Etienne François, Albin-Michel
- *L'Allemagne de 1815 à 1918*, François Roth, Armand Colin,
- *L'Allemagne de 1918 à 1945*, Alfred Wahl, Armand Colin,
- *L'Allemagne au XXe siècle*, Jean Solchany, PUF,

Art

- *Des Barbares à l'An Mil* - Durliat M. - Mazenod
- *Palatinat roman* - D.V. Wiinterfeld - Zodiaque
- *Histoire de la peinture allemande* - F. Mirabel-Serodes - Ellipses
- *Catalogue de L'exposition : De l'Allemagne, 1800-1939. De Friedrich à Beckmann*, Louvre éditions, Hazan, Paris, 2013.
- *Musée de Pergame : collections d'Antiques* - M. Kunze et al. - Berlin
- *Un cabinet de porcelaines : porcelaines de Saxe dans les collections publiques parisiennes* - U. Pietsch et al. - Musée des beaux-arts de Dijon
- *Le château et le jardin de Pillnitz* - B. Hanstein - Berlin, Verlag

Éditions Faton

- **Dossier de l'art n° 126** - L'expressionnisme allemand - Munich et Berlin, les deux capitales de la modernité allemande.
- Dossier de l'art n°88 - Apothéose du Baroque en Allemagne du Sud
- Dossier de l'art n°155 - Emil Nolde, la rétrospective
- Dossier de l'art n°110 - Les châteaux et jardins princiers de Prusse

Autriche

Histoire

- Histoire des peuples de l'Europe centrale, Georges Castellan, Fayard
- Histoire de l'Autriche, Olivier Milza, Hatier
- Histoire des Habsbourg, Henri Bogdan, Perrin
- Histoire de l'Empire des Habsbourg, 1273-1918, Jean Bérenger, Fayard
- L'Europe de Marie-Thérèse, Victor-Lucien Tapié, Fayard
- François Joseph, Jean-Paul Bled, Fayard
- La Chute de l'Empire Austro-Hongrois, 1916 – 1918 : de Bernard Michel. Laffont
- L'agonie d'une Monarchie, Autriche-Hongrie, 1914-1920, Jean-Paul Bled, Tallandier
- L'Autriche-Hongrie (1867-1918), Max Schiavon, SOTECA

Art - Musique - Littérature

- Chefs d'Oeuvre de la Peinture Autrichienne, Roselyne Zurbrugg, Bibliothèque des Arts
- Baroque et classicisme, Victor-Lucien Tapié, Hachette
- Wolfgang Amadeus Mozart, Jean et Brigitte Massin, Fayard
- Lettre de Lord Chandos, Hugo Von Hofmannsthal, Rivages
- Le naufragé, Thomas Bernhard, Gallimard, Folio

Guides

- Autriche : Guides Bleus, Guide Marcus et Le petit Futé
- A Vienne et en Autriche : Guide Visa
- Le Grand Guide de l'Autriche : Bibliothèque du Voyageur

Intermèdes et les **Editions Faton**, l'éditeur d'*Archéologia*, des *Dossiers d'Archéologie*, et des *Dossiers de l'Art* notamment, sont partenaires. Pour vous procurer les numéros qui vous intéressent, consultez le site des Editions Faton www.faton.fr ou contactez le 03 80 40 41 00.